

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

RELEVÉ DE CONCLUSION DU 08 DECEMBRE 2023

ETAIENT PRESENTS

| | |
|--|---|
| <u>Représentants des résidents</u> Madame Claudine REMIA Madame Josiane FRANCOIS | <u>Représentants des personnels</u> Madame Nathalie BROSSARD Madame Catherine VIVANT |
| <u>Représentants des familles des résidents</u> Monsieur Louis SISCARO | <u>Représentant de l'organisme gestionnaire</u> Madame Christelle GUTHBROD Madame Catherine TROCCHIA |
| <u>Assistaient à la séance</u> Madame Olivia GUILBERT Madame Magali BOUCHEZ | <u>Représentants des bénévoles</u> Madame Véronique ARONIO de ROMBLAY |
| <u>Représentant des membres de l'équipe médico-soignante</u> Madame Nathalie BROSSARD | <u>Représentants des personnels</u> Madame Chloé GASSE Madame Juliette NICOLAS |
| <u>Représentant des personnes qualifiées</u> Monsieur Alain BOTTIN | <u>Absents excusés ou excusés</u> Monsieur Salah BOUFARCHA Madame Marie-Cécile DARMOIS (excusée) Madame Sylvie DESHAYES Monsieur Philippe DHEYGERE Madame Christelle GUTHBROD Madame Cécile HAFRAD (excuse) Madame Madeleine INGHERLBRCHT Madame Annick MAILLARD (excusée) Madame Françoise NIVASSE (excusée) Monsieur Cédric REMIA Madame Ophélie TARAMINY (excusée) Madame Corinne VANEME (excusée) |

1. APPROBATION DU RELEVÉ DE CONCLUSION DU 20 JUIN 2023.

Le relevé de conclusion du 29 septembre 2023 n'appelant aucun commentaire est approuvé.

2. PLAN DE GESTION DE CRISE

Madame GUILBERT indique que l'Etablissement a mis à jour le plan de gestion de crise et qu'un exemplaire sera remis à chaque membre au prochain CVS.

Le plan de gestion de crise a pour objectif de se préparer à la gestion de crise au moyen d'un dispositif validé. Il regroupe les différentes situations de crise qui peuvent se produire avec la liste et les coordonnées des correspondants internes et externes parties prenantes de la gestion de la crise. Cela implique les modalités de déclenchement, la réunion d'une cellule de crise, des procédures particulières, des fonctions attribuées à chaque intervenant. Il peut concerner, par exemple une crise sanitaire, une catastrophe naturelle, comme une cyberattaque.

3. PLAINTES ET RECLAMATIONS

Madame GUILBERT fait lecture du tableau récapitulatif du traitement des réclamations dont un exemplaire a été remis à chaque participant avant la réunion.

Madame FRANCOIS indique que les placards sont trop petits dans les chambres

En attente de validation



Hôpital de Crépy-en-Valois
Tel: 03 44 59 11 19
Fax: 03 44 59 45 07
www.hopital-crepyenvalois.fr
Hôpital Saint-Lazare
Rue Saint-Lazare
60800 Crépy-en-Valois
Maison de Retraite Marie de La Hante
3, mail Philippe d'Alsace
60800 Crépy-en-Valois
Maison de Retraite Les Primevères
Rue des Primevères
60800 Crépy-en-Valois

et le linge est superposé ce qui n'est pas très accessible. Madame GUILBERT précise que certains résidents ont beaucoup de linge et que la taille des placards est adaptée à la chambre. Par ailleurs, une solution pourra être étudiée lors de la réhabilitation des chambres pour plus d'accessibilité pour les rangements.

4. INFORMATIONS GENERALES SUR LA SITUATION ET L'EVOLUTION DE L'ETABLISSEMENT

| | |
|--|---|
| <p>Pour les familles qui entretiennent le linge personnel de leur proche, cette prestation est-elle défacturée de la facture ?</p> | <p>Madame GUILBERT précise que l'entretien du linge qui est assuré par la famille du résident n'est pas défacturé de la facture. En effet, il s'agit d'un prix de journée global et c'est un choix de la famille.</p> |
| <p>Point sur l'avancée du café des résidents</p> | <p>Concernant l'appel à projet qui a été fait au niveau des EHPADS, celui qui a été retenu est pour le site Etienne-Marie de La Hante avec une subvention à hauteur de 80%.</p> <p>Le café des résidents pourrait être initié en 2024 dans le cadre de la réhabilitation avec vente de boissons, de produits locaux et autres produits. Celui-ci serait au niveau du salon télé actuel et pour plus de convivialité le piano qui se trouve dans le salon des familles pourrait être également mis à cet endroit.</p> <p>Le projet de tiers lieu pour les Primevères sera à nouveau proposé lors d'un futur appel à projet afin de pouvoir mettre également en place cet espace convivial.</p> |

5. ACCOMPAGNEMENT, VIE SOCIALE ET BIEN-ETRE

| | |
|---|---|
| <p>Questions habituelles : amélioration de la qualité des repas, repas froid sur de La Hante, fruits immangeables, menus et desserts peu variés</p> | <p>Les résidents de l'EHPAD de La Hante notent une amélioration mais celle-ci doit encore progresser. Au niveau des Primevères, ceux-ci sont complètement satisfaits de la température des repas servis. Madame GUILBERT précise que cette amélioration est due aux chariots de bain marie qui ont été mis en place.</p> <p>En ce qui concerne les fruits, le service restauration essaie de gérer au mieux le décalage des fruits qui ne sont pas mûrs pour qu'ils soient consommés lors d'un autre repas et aient le temps de mûrir. Au niveau du secteur Coquelicots, les fruits trop durs sont utilisés pour les pâtisseries ou pour les ateliers d'épluchage.</p> <p>La Direction, la responsable de restauration et la diététicienne ont organisé une commission de menus avec le CHICN et les modifications ne pourront pas être faites avant début 2024. Pour les menus d'été, une commission sera prévue en amont afin de pouvoir mettre en place les différentes modifications avant la mise en place des nouveaux menus.</p> <p>Madame GUILBERT précise qu'un choix de dessert a été fait pour les menus des fêtes afin que tous les résidents puissent avoir le même, quel que soit le mode de texture des repas (normaux, moulinsés, mixés).</p> |
|---|---|

En attente de validation

| | |
|---|--|
| | <p>Madame FRANCOIS demande que pour les repas des fêtes, il y ait plus de vin blanc que de vin rouge. En effet, certaines femmes demandent à en avoir. Par ailleurs, Madame GUILBERT demande à ce qu'un sondage soit fait auprès des résidents pour qu'il y ait du vin blanc éventuellement au quotidien et/ou éventuellement quand il y a du poisson au menu.</p> |
| <p>Repas du soir trop copieux, beaucoup de gaspillage</p> | <p>Il a été remarqué moins de gaspillage sur l'EHPAD les Primevères avec quelques résidents qui demandent à être resservis. Pas d'explication à ce sujet : peut-être parce qu'il y a plus d'hommes. En tous cas, au niveau nutritionnel, il ne peut pas y avoir moins que les repas actuellement proposés.</p> <p>Pour pallier au gaspillage, la Direction a déjà vu avec des associations pour faire des dons des restes de repas mais cela n'est pas possible car les repas ont déjà été réchauffés.</p> |
| <p>La soupe est parfois trop liquide. Serait-il possible d'avoir de meilleures soupes ?</p> | <p>Madame GUTHBROD propose d'adapter la quantité de liquide pour la préparation mais Madame GASSE précise que cela dépend de la variété des soupes.</p> <p>Madame FRANCOIS précise que les saveurs des soupes sont redondantes. Madame GUILBERT précise que l'idée des soupes faites sur place n'a pas été abandonnée mais il faut mettre en place une formation, l'achat de matériel et des protocoles avec les différentes équipes.</p> |
| <p>La grande salle à manger de La Hante pourrait-elle être chauffée davantage ?</p> | <p>La salle à manger est déjà chauffée au maximum.</p> <p>Il a été remarqué que la porte donnant sur l'extérieur est souvent ouverte avec les travaux. La Direction va donc demander que celle-ci soit fermée en amont quand les ouvriers n'ont pas besoin de passer et donc limiter l'entrée du froid dans la salle à manger.</p> |
| <p>Pourrait-il y avoir plus de douches l'été pour les résidents qui nécessitent de l'aide à la toilette ?</p> | <p>Il s'agit effectivement d'un sujet sensible mais faute de personnel, cela n'est pas toujours applicable. Par contre, quand il y a plus de personnel, les aides-soignantes font leur possible.</p> <p>Malheureusement, il y a parfois des arrêts maladie et des aléas, mais l'effectif minimum est toujours assuré, et il arrive que le personnel en repos soit rappelé pour la prise en soin des résidents. Mais Mme Guilbert rappelle que les professionnels doivent avoir leur temps de repos hebdomadaire.</p> |
| <p>Absence de ventilateurs dans les chambres en cas de grosse chaleur</p> | <p>Comme il est stipulé dans le règlement de fonctionnement, les familles doivent fournir un ventilateur à leur proche pendant la période estivale. Les agents des services techniques passent régulièrement pour vérifier la compatibilité des appareils afin d'éviter tous risques d'incidents.</p> |
| <p>Pourriez-vous améliorer l'organisation pour la mise en place, la fermeture et le</p> | <p>Une réflexion doit être faite pour une nouvelle organisation avec éventuellement les équipes du soir, de nuit ou les services techniques afin d'effectuer</p> |

| | |
|--|--------------|
| retrait des parasols à de La Hante l'été ? Lors de l'absence de l'animateur, les parasols ne sont pas forcément sortis et le soir ils ne sont pas rangés | cette tâche. |
|--|--------------|

6. INSTALLATION, LOCAUX, MATERIELS

| | |
|---|--|
| Point sur l'avancée des travaux de La Hante | Les fondations de l'extension sont terminées. On peut voir le début de l'élévation du bâtiment. Concernant la véranda, celle-ci arrive mi-février avec de nouveaux tests de fixation (il y a eu du retard au niveau du chantier). |
| Il n'est pas aisé de marcher sur les dalles du parvis pour les résidents (problème de stabilité) à de La Hante. Quelque chose pourrait-il être fait ? | Le responsable technique va vérifier la stabilité des dalles au niveau du parvis mais pour une remise à niveau complète, les travaux seraient trop importants. Les résidents demandent un parvis lisse mais cette demande risque d'être refusée par les Bâtiments de France du fait de la proximité avec la collégiale St Thomas. Une demande pourra être faite auprès des architectes pour envisager des solutions. |
| Serait-il possible de végétaliser davantage les abords du parvis de La Hante pour créer plus d'ombre l'été (arbre) ? | L'établissement étant soumis aux documents d'urbanisme et à la réglementation des bâtiments de France en raison de la proximité avec la collégiale St Thomas, il n'est pas possible de mettre des paravents en place mais que des parasols. |
| Pourriez-vous éclairer le parking de l'hôpital ? | Cette demande a également été faite lors d'une autre instance. Monsieur SISCARO demande éventuellement la mise en place d'un éclairage solaire ou à détection de mouvement afin que celui-ci ne soit pas allumer toute la nuit. Le nécessaire doit être fait par le responsable du service technique. |
| <u>Le sol devant la porte automatique St Lazare, côté parking, n'est pas stable (trous + pavés autour de l'arbre) et peut occasionner des chutes. Cela pourrait-être amélioré ?</u> | En effet les racines de l'arbre déstabilisent le sol mais celui-ci ne sera pas retiré. Afin d'avoir une meilleure visibilité, une solution d'éclairage va être mis en place |

7. POINTS FAISANT L'OBJET DE L'EXPRESSION DE SATISFACTION

Les nouveaux ascenseurs de La Hante sont très bien

Les ascenseurs sont en bon état mais beaucoup de résidents ne savent pas s'en servir et se trompent d'étage ce qui peut provoquer quelques fois un engorgement. Il faut attendre que la personne à l'intérieur remonte à son étage.

Madame GUILBERT précise qu'avec la réhabilitation de l'EHPAD les numéros des chambres vont changer : les chambres du 1^{er} étage commenceront par 1 et celles du 2^{ème} étage par le chiffre 2. Concernant celles du rez-de-chaussée, elles commenceront par le chiffre 0.

Au niveau du ménage, c'est propre

Mesdames REMIA et FRANCOIS soulignent qu'il n'y a rien à redire sur le ménage, c'est très propre.

La présence des chats est appréciée

En effet, les chats sont très appréciés par les résidents. Madame GUILBERT précise qu'en attendant la stérilisation d'Olive à l'EHPAD de La Hante, Popeye sera sur le site de St Lazare.

Les chats des Primevères seront stérilisés début 2024 car il s'agit de deux femelles et il n'y a donc pas de problème de reproduction. Par contre, les chats actuellement au secteur Coquelicot ne souhaitent pas la rencontre avec les nouveaux.

Par ailleurs, les arbres à chats s'abiment. Pour celui des Primevères, les tricoteuses ont faits des couvertures à disposer dessus mais celui de La Hante doit être remplacé.

8. INFORMATIONS DIVERSES

Madame GUILBERT informe les membres du CVS qu'un Téléthon a été organisé au sein de l'établissement portant sur la sensibilisation des enfants aux maladies rares et neuromusculaires, plusieurs ateliers ont été mis en place ainsi que des jeux.

Madame GUILBERT remercie les professionnels de l'établissement et leurs familles qui se sont investis pour la mise en place, la préparation et l'organisation de cette journée. L'évènement a été une réussite. Une nouvelle manifestation sera organisée en 2024. Une réunion d'évaluation de la journée a été effectuée pour parvenir à optimiser les dépenses de l'établissement pour l'année prochaine et améliorer encore l'évènement. Les dépenses alimentaires effectuées par l'établissement sont offertes par l'établissement au Téléthon et la somme totale de 420,50€ est reversée à l'AFM Téléthon.

La séance est close à 15h45.

La présidente du CVS
Mme Claudine REMIA

